

COMPTE RENDU SOMMAIRE

SEANCE DU

COMITE SYNDICAL DU MARDI 3 SEPTEMBRE 2019



Date de convocation : le 27 août 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 3 septembre, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte de production et de distribution d'eau potable de la région de Caen, Eau du bassin caennais, sur convocation qui leur a été adressée par M. Daniel François, Président, se sont réunis en séance publique, salle 719 de l'hôtel de la Communauté urbaine Caen la mer, sis 16 rue Rosa Parks à CAEN.

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de membres présents : 34

Nombre de votants : 35

Étaient présents : M. Alain ARTISON, M. Marcel AUDE, Mme Brigitte BARILLON, M. BERTHELOT Didier, M. Martial BORDAIS, M. Michel BOSSUYT, Mme Catherine CASSIGNEUL, M. Sengdèd CHANTHAPANYA, M. Christian CHARDON, M. Amand CHOQUET, M. Claude FOUCHER, M. Daniel FRANÇOISE, Mme Marie-Jeanne GOBERT, M. Guy GONDOUIN, M. Jean-Marie GUILLEMIN, M. Bruno HITIER, M. Nicolas JOYAU, M. Philippe LAFORGE, M. Alain LAJOYE, M. Xavier LE COUTOUR, M. Jean-Claude LECLÈRE, Mme Janine LETOURNEUR, M. François LIBEAU, M. Philippe MARIE, M. Laurent MATA, M. Patrice MICHARD, M. Denis PENVERN, Mme Lydie PRIEUR, M. Serge RICCI, M. Daniel RODON, M. Alain THEVENIAUD, M. Daniel THOMASSE, M. Jacky ZANOVELLO, Mme Patricia ZARAGOZA-NODET.

Excusé(s) ayant donné pouvoir ou représenté(s) : M. Joël COTREL ayant donné pouvoir à M. Claude FOUCHER.

Excusé(s) : M. Claude BOSSARD, M. Philippe BOUCHARD, Mme Stéphanie CALME-GUILLOU, M. Alain COLOMBE, M. Michel COLOMBEL, M. DE WINTER Damien, M. Xavier DOSSEUR, M. Gilles DUMENIL, M. Dominique DUVAL, M. Jean-Paul FANET, Mme Sandrine FOSSE, Mme Astrid FROIDURE-LEPETIT, Mr Jean Michel GODET, M. Jean-Louis GREFFIN, M. Bernard JOURDAIN, Mme Joëlle LEBREUILLY, M. Rudy L'ORPHELIN, Mme Véronique MASSON, M. Francis NICAISE, M. Patrick NICOLLE, M. François-Xavier PALAO, M. Régis POUBELLE, M. Thierry RENOUF, Mme Emilie ROCHEFORT, M. Morgan TAILLEBOSQ, M. Alain TRANCHIDO, Mme Corinne VILLECHALANE.

Le comité syndical désigne Mme Brigitte BARILLON comme secrétaire de séance.

- **Communication du Président**
- **Approbation du compte rendu sommaire du Comité syndical du 18 juin 2019**

Le compte rendu est approuvé

CS-19-04-01- INSTALLATION DE 4 NOUVEAUX MEMBRES AU COMITE SYNDICAL

Le Comité syndical prend acte de l'installation de Monsieur Amand CHOQUET, Monsieur Joël COTREL, Monsieur Claude FOUCHER et Monsieur Alain LAJOYE

Il autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

CS-19-04-02- ÉLECTION DU 5 EME VICE-PRÉSIDENT SUITE A LA FUSION DU SYNDICAT D'ARGENCES ET DU CLOS MORANT

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, proclame Monsieur Claude FOUCHER 5ème Vice-président et le déclare installé.

CS- 19-04-03- ÉLECTION DE TROIS MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL D'EAU DU BASSIN CAENNAIS

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, proclame

- M. Joël COTREL élu 40ème membre du Bureau et la/le déclare installé,
- M. Amand CHOQUET élu 41ème membre du Bureau et la/le déclare installé,
- M. Alain LAJOYE élu 44ème membre du Bureau et la/le déclare installé,

Et autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération

CS-19-04-04 — PRODUCTION ET DISTRIBUTION EAU POTABLE - MODIFICATION DES STATUTS D'EAU DU BASSIN CAENNAIS À COMPTER DU 1ER JANVIER 2020

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- la sortie du SIVOM Rive Droite de l'Orne du syndicat Eau du bassin caennais à compter du 1er janvier 2020

- la sortie de la commune de Touffréville du syndicat Eau du bassin caennais à compter du 1er janvier 2020

- la reprise de la distribution de l'eau potable sur le territoire de Troarn sous réserve de la sortie de Caen la mer du syndicat de Troarn Saint Pair

- l'extension du périmètre du syndicat Eau du bassin caennais confié par la Communauté urbaine Caen la mer pour la commune de Rots au titre du territoire de la commune historique de Secqueville en Bessin et la commune de Sainte-Croix Grand Tonne, sous réserve de leur sortie du Syndicat du Vieux Colombier

- l'extension du périmètre du syndicat Eau du bassin caennais confié par la Communauté urbaine Caen la mer pour la commune Le Castelet au titre du territoire de la commune historique de Saint-Aignan-de-Cramesnil sous réserve de sa sortie du syndicat Eaux Sud Calvados

- l'extension du périmètre du syndicat Eau du bassin caennais confié par la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon pour la commune de Laize Clinchamps

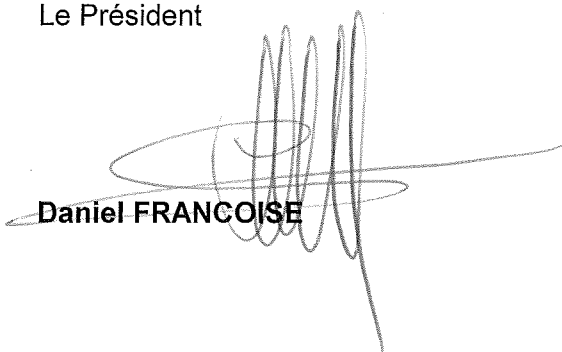
- les nouveaux statuts d'Eau du Bassin caennais applicables à compter du 1er janvier 2020 et joints à la présente délibération,

et autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires et à entamer toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

La séance est levée à 19h13

Ces délibérations sont consultables, sur demande, auprès de la Direction du cycle de l'eau, pendant les horaires d'ouverture.

Le Président



Daniel FRANCOISE

Affichage

06 SEP. 2019

Diffusé : aux membres du Syndicat pour affichage

06 SEP. 2019